

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 23/03/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 25/03/2015	N° d'enregistrement F09315P0058
--	--	---

1. Intitulé du projet

Dossier de Déclaration Loi sur l'Eau pour les travaux d'entretien
annuel de la plage du centre-ville

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le DPM et sur les cours d'eau h/ Travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur ou égal à 10 000 m ³	Le volume déposé sur chaque plage de la commune de Cavalaire-sur-Mer est inférieur à 10 000 m ³

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dragages d'entretien annuel de la zone du centre-ville

4.2 Objectifs du projet

Rétablir et maintenir un tirant d'eau suffisant, afin de réduire les risques d'ensablement de l'entrée du port de Cavalaire.

L'emprise et le volume à draguer ont été définis sur la base d'un levé bathymétrique. Le volume à extraire est de 5 000 m³.

Les qualités chimiques des sédiments à draguer sont inférieures aux seuils en vigueur (cf. Annexe 9).

Le plan de gestion est séparé en deux programmes :

- Programme n°1 « Désensablement de la zone du centre-ville » : Le dragage consistera à extraire 5000 m³ de matériaux afin de limiter l'ensablement de la zone. Ce volume correspond actuellement aux besoins en sable pour recharger les plages de Cavalaire-sur-Mer et lutter contre l'érosion.
- Programme n°2 « Réensablement des plages de Cavalaire-sur-Mer » : L'objectif est de déposer sur les plages en érosion le sable dragué sur la zone du centre-ville. Pour cela, la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite que les dragages d'entretien de la zone centre-ville soient autorisés à hauteur de 5 000 m³ en 2015.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un arrêté municipal préalable sera pris afin de réglementer la circulation sur la plage pendant les travaux (voir modèle en annexe 5). Un périmètre de sécurité, matérialisé à l'aide de rubalise, sera mis en place sur la plage naturelle de Cavalaire-sur-Mer, du cours d'eau de la Castillane au cours d'eau de la Carade, en fonction de l'évolution des travaux dans les zones définies.

A l'intérieur de ce périmètre, l'accès et la circulation seront interdits à l'exception des engins et du personnel travaillant dans le cadre de l'entretien et les personnes et véhicules temporairement autorisés par la commune.

Le mode opératoire par opération de prélèvement est le suivant :

-Extraction du sable par une pelle chenille dans la zone sélectionnée puis stockage en tas sur le haut du rivage,

-Epandage naturel, car sédiments peu chargés en eau du fait de la méthode de prélèvement,

-Chargement des sédiments à l'aide d'un charreur dans le tonneau 200 cm (Jean-Luc Bonnet et al.),

-Transport des sédiments vers le lieu de stockage dans le tonneau,

-Mise en réserve du sable en haut de plage de la zone déficitaire qui s'étend du Parc à l'Église,

-Les macro-déchets seront retirés manuellement au moment du dragage et du dépôt. Le sable sera ramassé sur les plages à l'aide d'un véhicule utilitaire léger (Kubota).

Un schéma de l'opération est présenté en Annexe 7. Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, soit 5h par jour, en dehors de la saison balnéaire (voir calendrier prévisionnel en Annexe 8).

Les caractéristiques granulométriques des sables en place sur les plages ont permis de conclure positivement sur la compatibilité d'un rechargement avec les matériaux dragués dans la zone du centre-ville (analyse faite sur le mode moyen calculé à partir des campagnes 2007-2004-2005 et 2011, sur 5 profils correspondant aux zones de dragage et de dépôt). Le mode moyen de la zone de dragage est de 0,16 mm et le mode moyen de la zone de dépôt est de 0,25 mm). Il est évident que le mode moyen soit inférieur en zone de dragage qu'en zone de dépôt, car l'enrichissement se produit sans dépense d'énergie et plus faible.

En fin de rechargement, les plages feront l'objet d'un nivellement mécanique et d'un entretien afin de rétablir une pente naturelle initiale (cf. correspondance à la pente moyenne mesurée pendant la campagne 2010-2011) sur toute la zone et d'éliminer les éventuels macro-déchets résiduels.

La zone n'est cependant pas connue pour être en amorce de macro-déchets de manière significative. Il est probable qu'il restera des déchets minéraux (bouteilles, consignes...) qui seront retirés manuellement et évacués vers des filières traditionnelles. L'élimination se fera après l'extrusion en mer et après le report sur les plages.

La zone de dépôt qui s'étend du Parc à l'Église fait l'objet d'un nettoyage mécanique en saison balnéaire et le fait ne présente pas de pollution naturelle qui serait incompatible avec le rechargement (en termes d'habitats au titre de Natura 2000).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation (dragage d'entretien ponctuel)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet est soumis à Déclaration au titre des articles L214-1 à 6 du Code de l'Environnement.

Le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

Les résultats des analyses des sédiments à draguer sont inférieurs aux seuils réglementaires en vigueur et la granulométrie de ces sédiments est compatible avec celle des plages à recharger.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour un examen au cas par cas au titre de la catégorie de travaux Annexe 2 de l'article R122-2 du code de l'environnement : rechargement de plage de moins de 10 000 m³.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Volume dragué :	5 000 m ³
Volume déposé sur chaque plage :	Inférieur à 10 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Cavalaire-sur-Mer
Port Cavalaire

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 ° 32 ' 04 " 27

Lat. 43 ° 10 ' 24 " 59

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 6 ° 32 ' 04 " 27

Lat. 43 ° 10 ' 24 " 59

Point d'arrivée :

Long. 6 ° 32 ' 01 " 62

Lat. 43 ° 10 ' 23 " 95

Communes traversées :

Commune de Cavalaire-sur-Mer

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Restauration des plages de la commune (stade avant-projet pour l'opération d'aménagement et de la mise en valeur du littoral de Cavalaire-sur-Mer)

- Nécessite de procéder à l'entretien annuel des plages. Les sables extraits dans la zone du centre-ville permettent d'entretenir les plages.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Exploitation portuaire, école de voile et aéroclub

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projetPLU (10 juillet 2013)
SCOT (12 juillet 2006)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cavalaire-sur-îles
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le site Natura 2000 Corniche Varoise FR9301624
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sables seront valorisés sur les plages en érosion de la commune de Cavalaire-sur-Mer
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard du type d'intervention envisagé. Le prélèvement se fera à l'aide d'un tractopelle ce qui limitera notamment la mise en suspension des particules fines.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard du type d'intervention envisagé. Cependant afin de s'assurer de l'absence d'impact de cette opération, la qualité de l'eau de baignade sera analysée à l'issue des travaux.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement et localement lors du dragage, c'est pourquoi les travaux seront réalisés du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, en dehors des vacances scolaires. La zone de travail n'est pas résidentielle (plage), les habitations sont séparées de la zone de travail par une route et une piste cyclable.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiellement au moment de l'égouttage des sédiments. Les matériaux pourraient contenir des débris naturels en cours de dégradation, ce qui entraînerait une odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Ressuyage sur la plage. Le prélèvement par tractopelle limite le prélèvement d'eau, ce qui ne nécessite pas la mise en place de bassin de décantation. L'eau contenue dans le prélèvement s'évacuera donc naturellement sur la plage et in fine vers la mer.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de ces éléments, il semble que ce projet puisse être dispensé d'étude d'impact car :

- absence de nuisance sur l'environnement, les habitats et les espèces à proximité,
- absence de nuisances sur les riverains de l'opération,
- diminution de l'aménité du bord de mer n'est que provisoire.

Cependant, par principe de précaution, avant de rouvrir l'accès à la baignade sur la zone draguée, une analyse de la qualité des eaux de baignade sera effectuée.

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
3	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
4	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
5	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
	Annexe 6 - Modèle d'arrêté municipal dans le cadre d'un chantier d'entretien annuel de la plage
	Annexe 7 - Schéma d'opération de dragage
	Annexe 8 - Calendrier et budget prévisionnel
	Annexe 9 - Résultats des analyses de sédiments

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Cavalaire-sur-Mer
Monsieur le Maire

le,

16.03.2015.

Signature

Philippe LEONELLI

